



World Food Programme  
Programme Alimentaire Mondial  
Programa Mundial de Alimentos  
برنامج الأغذية العالمي

**Conseil d'administration**  
Première session ordinaire  
Rome, 28 février–2 mars 2022

---

Distribution: générale

Point 5 de l'ordre du jour

Date: 18 février 2022

WFP/EB.1/2022/5-A/3

Original: anglais

Ressources, questions financières et budgétaires

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

---

## Rapport du Comité financier de la FAO

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du Comité financier de la FAO sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre le point suivant de l'ordre du jour:

- Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (WFP/EB.1/2022/5-A/1)



# CONSEIL

## Cent soixante-neuvième session

13-17 juin 2022

### Rapport de la 190<sup>e</sup> session du Comité financier (18 février 2022)

#### Résumé

À sa 190<sup>e</sup> session, le Comité a examiné le document intitulé *Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes* avant l'examen de celui-ci par le Conseil d'administration du PAM.

#### Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à prendre note des vues et recommandations formulées par le Comité financier eu égard au document intitulé *Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes* avant l'examen de celui-ci par le Conseil d'administration du PAM.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

M. David McSherry  
Secrétaire du Comité financier  
Courriel: [DavidWilliam.McSherry@fao.org](mailto:DavidWilliam.McSherry@fao.org)  
Tél.: +39 06570 53719

## Introduction

1. Le Comité a soumis au Conseil le rapport ci-après sur les travaux de sa cent quatre-vingt-dixième session.
2. Outre la Présidente, Mme Imelda Smolčić Nijers (Uruguay), les représentants des membres ci-dessous étaient présents:
  - Mme Kristina Gill (Australie)
  - M. Mina Rizk (Égypte)
  - M. Kaba Urgessa Dinssa (Éthiopie)
  - M. Kuraya Yoshihiro (Japon)
  - M. Miguel Jorge García Winder (Mexique)
  - M. Farid Moustapha M. Sanda (Niger)
  - Mme Bettina Carbone (Panama)
  - M. Vladimir V. Kuznetsov (Fédération de Russie)
  - M. Mohammed Ahmed M. Alghamdi (Arabie saoudite)
  - M. Petter Nilsson (Suède)
  - Mme Supajit Sriariyawat (Thaïlande)
  - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique)
3. La Présidente a informé le Comité que:
  - Mme Kristina Gill (Australie) avait été désignée pour remplacer Mme Lynda Hayden en tant que représentante de l'Australie à la session;
  - M. Farid Moustapha M. Sanda (Niger) avait été désigné pour remplacer Mme Tahirou Rahila Rabiou en tant que représentant du Niger à la session;
  - Mme Bettina Carbone (Panama) avait été désignée pour remplacer M. Tomás Alberto Duncan Jurado en tant que représentante du Panama à la session;
  - M. Petter Nilsson (Suède) avait été désigné pour remplacer Mme Pernilla Ivarsson en tant que représentant de la Suède à la session;
  - Mme Supajit Sriariyawat (Thaïlande) avait été désignée pour remplacer M. Thanawat Tiensin en tant que représentante de la Thaïlande à la session;
  - Mme Elizabeth Petrovski (États-Unis d'Amérique) avait été désignée pour remplacer Mme Jennifer Harhigh en tant que représentante des États-Unis d'Amérique à la session.
4. Un résumé des qualifications des remplaçants des représentants peut être téléchargé depuis la page internet des organes directeurs et statutaires, à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/unfao/govbodies/gsbhome/finance-committee/substitute-representatives/fr/>.
5. La cent quatre-vingt-dixième session du Comité financier s'est tenue en ligne, à titre exceptionnel, en raison de la pandémie de COVID-19. Le Comité a confirmé, en vertu de l'article VII de son règlement intérieur, qu'il était convenu de suspendre l'application de l'alinéa 4 de l'article II dudit règlement, selon lequel les sessions doivent se tenir au Siège de l'Organisation.

6. Ont également assisté à la cent quatre-vingt-dixième session du Comité les observateurs sans droit de parole des États Membres ci-après:

- Allemagne
- Belgique
- Brésil
- Cabo Verde
- Colombie
- Espagne
- Italie
- Koweït
- Lesotho
- Malaisie
- Maroc
- Ouzbékistan
- Philippines
- République arabe syrienne
- République démocratique du Congo
- République dominicaine
- Roumanie
- Sénégal

## **Questions intéressant le Programme alimentaire mondial**

### **Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes**

7. Le Comité a examiné le document intitulé *Utilisation des réserves disponibles du Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes* et indiqué qu'il avait accepté de procéder à l'examen de ce document par correspondance.
8. Le Comité a rappelé que le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes (AAP) servait à comptabiliser l'écart entre les recettes du PAM provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects et les dépenses AAP de l'exercice financier, et pouvait être utilisé pour consolider les réserves du PAM, étant entendu que toute utilisation du solde du Compte de péréquation des dépenses AAP devait recevoir l'approbation du Conseil d'administration.
9. Le Comité a également rappelé que le Compte d'intervention immédiate (CII) était un mécanisme de préfinancement qui permettait au PAM de fournir une assistance immédiate dans les situations où des vies étaient menacées alors qu'aucune contribution n'était prévue.
10. Le Comité a noté qu'en dépit de l'augmentation des contributions affectées par les donateurs au CII en 2021 par rapport à 2020, ce compte affichait début 2022 un solde extrêmement bas puisqu'il s'établissait à 43,7 millions de dollars É.-U., niveau qui résultait d'une aggravation sans précédent du problème de la faim et de situations d'urgence dont la fréquence et l'ampleur avaient augmenté en 2021, et qu'il fallait s'attendre à ce que la demande de crédits provenant du CII se maintienne à un niveau exceptionnellement élevé tout au long de l'année 2022.
11. Le Comité a noté qu'il était donc proposé de transférer au CII 30 millions de dollars provenant du Compte de péréquation des dépenses AAP afin d'atténuer le risque que le PAM ne soit pas en mesure de répondre à l'afflux simultané de demandes de financements au titre du CII alors qu'il était confronté à un niveau record de demandes d'une assistance alimentaire indispensable.

12. Le Comité a pris connaissance des précisions et des informations financières supplémentaires communiquées par la direction du PAM au sujet des soldes du Compte de péréquation des dépenses AAP et du CII avant et après le transfert proposé, des prévisions de contributions des donateurs destinées au CII pour 2022 et de l'affectation de fonds provenant du CII aux plans stratégiques de pays en 2021. Le Comité a recommandé que ces renseignements figurent à l'avenir dans les documents qui seront soumis au Conseil d'administration pour demander le transfert au CII de fonds provenant du Compte de péréquation des dépenses AAP.
13. **Le Comité:**
- a) **a recommandé que le Conseil d'administration approuve le transfert proposé au Compte d'intervention immédiate, depuis le Compte de péréquation des dépenses administratives et d'appui aux programmes, d'un montant de 30,0 millions de dollars;**
  - b) **a encouragé les initiatives de concertation avec les donateurs visant à assouplir les financements et à obtenir que des contributions soient affectées au Compte d'intervention immédiate; et;**
  - c) **a indiqué qu'il examinerait le document annuel intitulé *Rapport sur l'utilisation des mécanismes de préfinancement du PAM*, dans lequel un nouveau point serait fait concernant le Compte d'intervention immédiate, avant sa présentation à la session annuelle du Conseil d'administration, en juin 2022.**

## **Autres questions**

### **Date et lieu de la cent quatre-vingt-onzième session**

14. Le Comité a été informé que la session suivante se tiendrait du 16 au 20 mai 2022. L'organisation de la session dépendrait de l'évolution des restrictions liées à la COVID-19.